PROCES VERBAL
Conseil d'Administration de l'IHU
Vendredi 14 Octobre 2011 à 14h30

Salle du Conseil Université de Médecine de la Timone, 27 Bd Jean Moulin, 13385 Marseille Cedex 5

Ordre du jour

1) Approbation du Procès Verbal du CA du 30 Juin 2011
2) Approbation des statuts modificatifs définitifs et du règlement intérieur
3) Composition du nouveau Conseil d'Administration
4) Nom de la Fondation
5) Évolution des projets de bourses et cotutelle
6) Fixation de la date du prochain Conseil d'Administration.
7) Questions diverses

Étaient présents ou représentés :

Les fondateurs

- **Université de la Méditerranée**, Yvon BERLAND (pouvoir à M Chiaroni)
- **CNRS,** Alain FUCHS (Pouvoir à M Hermes)
- **IRD**, Michel LAURENT (Pouvoir à M Villard)
- **Institut Mérieux**, Alain MERIEUX (Pouvoir à Mme M'Rini)
- **AP- HM,** Jean-Paul SEGADE (Pouvoir à M Raoult)
- **INSERM,** André SYROTA (Pouvoir à Mme Philippe)
- **Établissement Français du Sang**, Gérard TOBELEM (Pouvoir à M Chiaroni)

Les personnalités qualifiées (et partenaires)

- **IRT Lyon**, Philippe ARCHINARD (Pouvoir à Mme Trannoy)
- **CHU Nîmes**, Jean-Louis ARNAUD (Pouvoir à M Sotto)
- **Université de Montpellier 1,** Philippe AUGE (Pouvoir à M Delaporte)
- **Crédit Coopératif**, Jean-Louis BANCEL (Pouvoir à M Bertaud)
- **QIAGEN,** Nicolas BARDONNET (Pouvoir à M Kesler)
- **I2a,** Christian CUREL
- **Consortium Médi-Handtrace,** Bernard DELORD
- **CHU de Montpellier**, Philippe DOMY (Pouvoir à M Delaporte)
- **EHESP,** Antoine FLAHAULT (Pouvoir à M Sotto)
- **Université de Montpellier 2**, Danièle HERIN (Pouvoir à M Vial)
- **Université de Sophia Antipolis**, Albert MAROUANI (Pouvoir à M Vial)
- **CERBA European Group,** Catherine COURBOUILLET (Pouvoir à Mme Rigal)
- **GALDERMA,** Thibaud PORTAL (Pouvoir à M Aubert)
- **Sanofi Aventis**, Isabelle THIZON-DE-GAULLE (Pouvoir à M Finance)
- Professeur Didier RAOULT
- Docteur Yolande OBADIA

Membres avec voix consultatives

Les invités permanents

- **Conseil Régional PACA**, Pascale CARIOU
- **Ville de Marseille,** Jean-Claude GAUDIN (Pouvoir à Mme Giner)
- **Rectorat Aix-Marseille**, Thierry CROUVISIER (Pouvoir à Mme Vidal)

Les invités

- **Expert comptable** - Innovatech Conseil, Marie Laure GUIDI
- **Consultant**, Daniel FRANCAL
- **Chef de Service des maladies infectieuses et tropicales de l'hôpital de la Timone,** Professeur Philippe BROUQUI
- Professeur Jean-Marc ROLAIN
- **Chargée de Mission Infectiopôle Sud**, Charlotte YELNIK

Etaient excusés :

- **CHU de Nice,** Emmanuel BOUVIER-MULLER
- **Marseille Provence Métropole,** Eugène CASELLI
- **Conseil Général des Bouches-du-Rhône,** Jean-Noël GUERINI
- **Professeur Christophe ROGIER,** Président du Conseil Scientifique Infectiopôle Sud

1) APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CA DU 30 JUIN 2011

Le procès verbal du Conseil d'Administration du 30 juin 2011 (voir Annexe 1) est approuvé à l'unanimité par l'ensemble des membres du Conseil d'Administration présents ou représentés.

2) APPROBATION DES STATUTS MODIFICATIFS ET DU PROJET DE REGLEMENT INTERIEUR

Le professeur D. Raoult soumet au Conseil d'Administration la dernière version des statuts de la Fondation. Celle ci a été modifiée suite aux différentes demandes du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR, voir Annexe 2).

Le projet de Règlement Intérieur, établi à partir de celui en vigueur à l'Infectiopôle, et également modifié en fonction des demandes du MESR, est ensuite présenté aux membres du Conseil d'Administration.

Le Professeur D .Raoult sollicite l'accord du Conseil pour procéder s'il y a lieu à de légères modifications sur ces documents, si le Ministère les demandait, étant entendu que dans ce cas ils seraient ensuite soumis au prochain conseil (voir point 7. Questions Diverses).

Un point sur la création du bâtiment est fait (sélection d'un cabinet de programmiste) et les membres du Conseil d'Administration sont invités s'ils le souhaitent à être associés aux réunions avec le programmiste. Mme M'Rini (Institut Mérieux) se propose pour représenter les partenaires privés lors de ces réunions.

Les membres fondateurs votent à l'unanimité une motion demandant que la maîtrise d'ouvrage soit prise en charge par la fondation.

RESOLUTION :

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité les projets de statuts et de Règlement intérieur de la Fondation et autorise Didier Raoult à procéder à tout ajustement en fonction des demandes du Ministère.

Le conseil soutient à l'unanimité la proposition que la Maîtrise d'ouvrage de la construction de l'IHU soit confiée à la Fondation.

3) COMPOSITION DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suite à l'approbation des statuts, la composition du nouveau Conseil d'Administration est étudiée.
La composition des membres fondateurs n'enregistre pas de changement. (voir Annexe 3).

Pour les personnalités qualifiées (incluant désormais les représentants des membres partenaires) les propositions suivantes sont faites :

Pour les partenaires publics :

1. **Jacques Reynes**, pour représenter les Universités de Montpellier (1 et 2), le CHRU de Montpellier et le CHU de Nîmes (suppléant : Albert Sotto),
2. **Pierre Dellamonica**, pour représenter l'Université de Nice-Sophia-Antipolis et le CHU de Nice

Pour les partenaires privés :

3. et 4. Deux représentants des partenaires privés (désignés à la prochaine réunion à la demande des membres partenaires)
5. un représentant pour l'IRT Lyon : non encore désigné

En outre pour les sièges des « personnalités qualifiées » il est proposé :

6. Un représentant du G4 (CHU de Nîmes, Nice, Marseille et Montpellier) : non encore désigné
7. Un membre de l'Association *Le Lien,* spécialisée dans les infections nosocomiales pour représenter les usagers : non encore désigné
8. Le professeur Didier Raoult,
9. Le Docteur Yolande Obadia,
10.

Un siège reste à pourvoir parmi les personnalités qualifiées. Les membres du Conseil d'Administration sont invités à réfléchir à d'autres propositions pour la prochaine réunion.

Les « invités permanents » (représentants des collectivités territoriales, du Recteur, le Président du Conseil scientifique) ne sont pas modifiés et les représentants des « enseignants chercheurs » seront élus par leurs pairs dans un délai d'un an à compter du décret de création de la Fondation conformément au Règlement intérieur.

RESOLUTION :

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité la nouvelle composition du conseil.

4) Nom de la Fondation

Différentes propositions de noms sont soumises au Conseil d'Administration (voir Annexe 4). Le débat qui suit est également ouvert à d'autres propositions.

RESOLUTION :

Le conseil décide à l'unanimité que le nouveau nom de la Fondation sera « Méditerranée Infection ».

5) Évolution des projets de bourses et cotutelle

Les appels d'offres de l'Infectiopôle Sud sont opérés en relation avec le Conseil Régional PACA, et ceci sera poursuivi au sein de la nouvelle fondation.
Un point sur l'évolution scientifique de la fondation est évoqué, incluant notamment des informations sur le séminaire scientifique de la Fondation Infectiopôle Sud qui se réunira les 28 & 29 octobre 2011 en Arles (programme préliminaire en Annexe 5).
Cette réunion décidera de la stratégie d'excellence scientifique de la nouvelle fondation.
Les membres fondateurs sont invités à y participer.
La Journée de communication annuelle de l'Infectiopôle Sud qui a eu lieu le 8 octobre 2011 est également évoquée (voir Annexe 6), illustrant le rôle de subsidiarité de l'Infectiopôle qui se prolongera dans la nouvelle fondation (bilan boursiers IPS en Annexe 7).

6) Fixation de la date du prochain Conseil d'Administration.

La date du 24 novembre 2011 à 14h30 est proposée, sous réserve de la parution du décret de création de la nouvelle fondation. Dans le cas contraire, la prochaine réunion sera repoussée.

7) Administration provisoire de l'IHU

Deux décisions liées au fonctionnement de la Fondation sont prises à l'unanimité (voir Annexes 8 et 9) :

1) Le Conseil d'Administration nomme comme administrateur provisoire Mr Didier Raoult.

2) Le conseil d'administration autorise l'administrateur provisoire à placer à capital fixe les dotations de la Fondation qui seront versées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h30.

Fait à Marseille, le 14 octobre 2011.

Pr Didier RAOULT
Président Infectiopôle Sud
Administrateur provisoire IHU

FONDATION DE COOPERATION SCIENTIFIQUE
« INFECTIOPOLE SUD »
Faculté de Médecine - 27 Bd Jean Moulin
13385 Marseille Cedex 5 - FRANCE
N° Siret : 501 980 882 00010 - aile rouge - 3ème étage
Tél. : 04 91 32 46 34
www.infectiopolesud.com